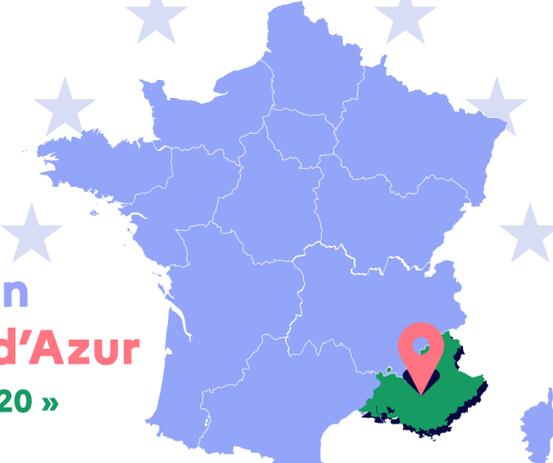


Le FSE et l'IEJ en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

PoN « Emploi et inclusion 2014-2020 »
PoN IEJ



Les indicateurs clés de la région

(source : INSEE)

5 055 651

Population

2 205 655

Population active 15-64 ans

9,7 %

Taux de chômage

17 %

Taux de pauvreté

22,3 %

Part des non ou peu diplômés
dans la population non scolarisée

Vue d'ensemble de l'intervention du FSE (PoN et Po DOM) et de l'IEJ par priorité d'investissement dans la Région

*Données au 12 février 2021

140 214 804 €

Montants UE programmés à la date

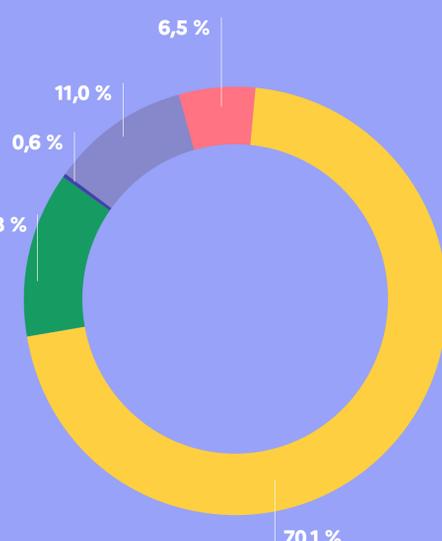


Thèmes d'accompagnement

- Inclusion sociale et lutte contre la pauvreté
- Formation et accompagnement des salariés et licenciés économiques
- Accompagnement vers l'emploi
- Prévention du décrochage scolaire
- Accompagnement des jeunes NEET

Nombre d'opérations (hors volet national)

456



Données relatives aux participants

*Données au 14 décembre 2020 pour les données participants

Nombre de participants FSE/IEJ **283 273**

Taux de couverture du FSE /département*

Alpes-de-Haute-Provence	10,5 %	Bouches-du-Rhône	15,0 %
Hautes-Alpes	3,6 %	Var	9,6 %
Alpes-Maritimes	12,0 %	Vaucluse	15,8 %



*Nombre de participants FSE rapporté à la population active de chaque département

Sexe

48 % de femmes



52 % d'hommes



Âge



68,4 %
d'origine étrangère

6,1 %
les personnes en
situation de handicap

60,9 %
bénéficiaires des
minimas sociaux

24,0 %
QPV

Niveau de diplôme

52,0 %

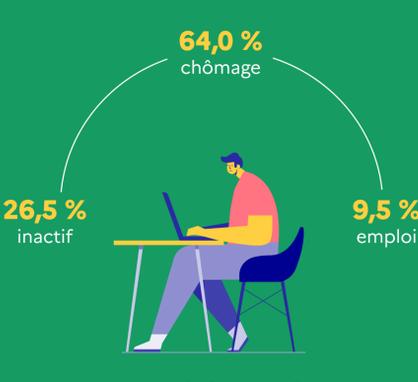
23,5 %

18,3 %

- CITE 0 (sans scolarité) **6,1 %**
- CITE 1 ou 2 (primaire et collège) **52,0 %**
- CITE 3 ou 4 (cap, bep et lycée) **23,5 %**
- CITE 5 à 8 (études supérieures) **18,3 %**

Les données participants du volet national ont été réparties entre les différentes régions et départements en référence à l'adresse de chaque participant.

Les effets des opérations FSE



Type d'emploi à la sortie

(Pour ceux qui accèdent à l'emploi)

47,4 %

30,5 %

11,2 %

10,9 %

- Accède à un emploi durable (CDD de 6 mois ou plus)
- Accède à un emploi temporaire
- Accède à un emploi aidé
- Accède à une activité d'indépendant